

ASNIÈRES, UN RÊVE LOUIS XV

Sauvé *in extremis* il y a trente ans, le château d'Asnières, aux portes de Paris, est une belle maison Louis XV, construite en bord de Seine pour le marquis d'Argenson. Rare survivant des nombreuses grandes demeures qui formaient une couronne à la capitale au XVIII^e siècle, l'édifice est classé Monument historique depuis 1996, et fait l'objet depuis bientôt vingt ans de restaurations destinées à lui rendre une partie de son lustre. S'y pose donc une question récurrente à ce type de patrimoine arraché à la mort : jusqu'où faut-il aller dans la re-création ?

Un miraculé

Les châteaux de Bercy, de Bagnolet, de Petit-Bourg, d'Ivry, de Choisy, de la Muette... ont tous disparu, et pour un Champs-sur-Marne sauvé, la liste des chers disparus est longue, trop longue. Aussi la conservation du château d'Asnières, élevé par Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne en 1750-1752, est-elle un double miracle. Il a d'abord survécu à la Révolution et à ses vandalismes divers ; malgré la démolition de l'aile ouest, il a traversé le XIX^e siècle qui le transforme en bal populaire (le fameux « bal d'Asnières », auquel Offenbach fait allusion) et enfin en école privée catholique, ce qui lui vaut de cohabiter avec une chapelle années 1930 en brique. C'est alors qu'il est dépecé de ses précieux décors de boiseries, œuvres de Nicolas Pineau et de son fils, et de ses cheminées monumentales, tandis que le parc est progressivement loti sous la pression de l'urbanisation d'Asnières, village englouti par la banlieue industrielle. Quand arrivent les Trente Glorieuses, il est progressivement abandonné, déclassé même. Un second miracle se produit alors : une association des Amis du château se crée et va se battre avec une rare énergie pour le sauver, quand bien même il est alors laissé à l'abandon et donc fatalement pillé. Il faudra cependant attendre jusqu'en 1991 pour qu'entre le département et la municipalité, on se décide à agir et c'est cette dernière qui en devient propriétaire. Lorsque le classement est enfin prononcé, cinq ans plus tard, c'est donc une carcasse vide et fragilisée qui se dresse au milieu d'un terrain sans charme, coincé entre l'église et la rue du Château. On décide alors de lancer des travaux, rendus par endroit urgents, mais sans programme d'utilisation établi – une erreur qui aura des conséquences à moyen terme.

Seconde vie

Sans un programme en effet, l'édifice n'a d'autres fins que sa propre histoire. Aussi, après avoir mis l'édifice hors d'eau et refait la toiture, les architectes vont-ils, par atavisme, pousser à la restitution d'un état Louis XV, rassemblant les rares témoins subsistants et partant à la chasse aux boiseries, éparpillées entre collections étrangères et marché de l'art. Sur la façade regardant le jardin, on a ainsi restitué la parure sculptée de l'avant-corps. D'abord par le moulage des deux statues originales de Coustou le fils, parties aux États-Unis, à Newport, où se dresse la copie du château [*The Elms*]. Ces travaux ont été assurés par le sculpteur Michel Bourbon, qui a recréé ensuite d'après des modèles anciens le médaillon en profil de Louis XV. Enfin, les deux trophées d'armes ont été restitués récemment, grâce à un mécénat

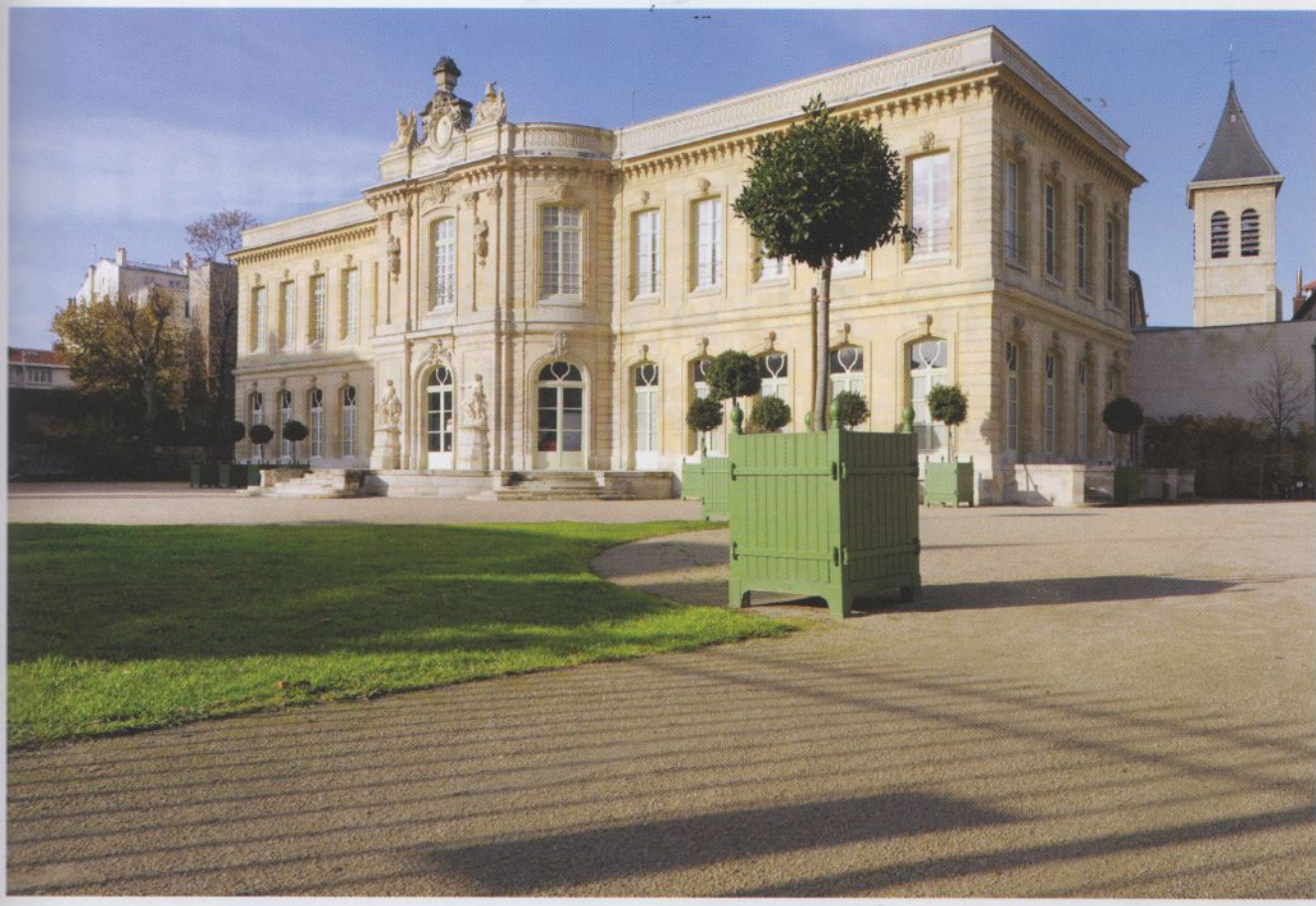
local (atelier Jean-Loup Bouvier). On peut donc aujourd'hui admirer la façade redevenue blonde, mais qui se dresse dans un environnement encore improbable, et sans un jardin digne de ce nom (une partie de l'ancien parc subsiste de l'autre côté de la rue, mais de biais, sous le nom de square Voyer d'Argenson). On note que l'élévation générale a une rudesse désagréable, en raison du comble à l'italienne qui contraste fâcheusement avec le style orné de l'édifice. Lorsque l'architecte Sanson copia la façade d'Asnières à l'hôtel Porgès, avenue Montaigne en 1892, il restitua spontanément un comble en dôme sur l'avant-corps. C'est justement ce que l'on voit sur un dessin de Pineau pour Asnières conservé en Russie et jadis publié par Bruno Pons. Projet abandonné ou réalité disparue ?

Mais c'est évidemment à l'intérieur que le travail de retour en arrière est le plus révélateur. Il s'échelonne en trois campagnes, 2006, 2009 et 2014, la dernière inaugurée en septembre dernier. D'une manière très pédagogique, elles illustrent une montée en puissance du fantasme Louis XV : d'abord modérée, la restitution se fait plus appuyée, pour aboutir enfin à des recreations. Seul point commun : ces opérations sont conduites alors qu'il n'y a toujours pas de programme, faisant parfois du maître d'œuvre un maître d'ouvrage qui ne dit pas son nom. Que va-t-on faire de ce château sans meubles et sans collections, qu'on visite d'ailleurs avec une certaine difficulté ?



La dernière campagne de restauration a permis de mettre en valeur un décor peint de Brunetti dans l'antichambre de la marquise Voyer d'Argenson.

© Christophe Perrucon – mairie d'Asnières



© Christophe Perrucon - mairie d'Asnières

L'art des décors

Il faut en premier lieu saluer le travail de rassemblement des *membra disjecta* du décor intérieur. Si les admirables boiseries du grand salon sont parties pour toujours au château de Cliveden, en Angleterre, les boiseries de la galerie, conservées chez un antiquaire parisien, ont pu être rachetées en 1996, comme, dix ans plus tard, celles de la chambre du marquis, située au rez-de-chaussée. On regrette d'autant plus la raideur et le systématisme des dernières restaurations, conduites par l'architecte en chef Frédéric Didier, pour ne rien dire des évocations de décors sculptés disparus par des panneaux inspirés de dessins anciens, comme on aurait pu le faire dans une exposition temporaire. Plusieurs parties sont indignes du château et de l'esprit souple de Louis XV : le parquet neuf de la galerie, qui jure avec les boiseries anciennes remontées ; la dorure indiscreète de la salle à manger ou la restauration de la première antichambre voisine, où tout est sec et pauvre. Au premier étage, sur lequel a porté la dernière campagne, l'atelier de Ricou a dégagé, restauré et restitué les trompe-l'œil de l'antichambre de la marquise, dus à Brunetti. C'est la pièce la plus réussie, où se ressent une certaine sensibilité, à laquelle contribue le sol de tomettes. Suit une chambre à alcôve aux boiseries très sobres, et qui a été complétée d'un trumeau de glace sculpté et doré de style Louis XV. Péché véniel car, à l'autre extrémité du château, ce sont deux chambres qui ont été entièrement recomposées avec leur décor, refait d'après de rares vestiges. Tout y a l'air vrai et faux, et ne déparerait pas dans la maison *cossy* d'un bon décorateur. Était-il vraiment utile de refaire ces pièces ? Cette question devient d'autant plus cruelle que depuis 2006, les boiseries authentiques de la cham-

bre du marquis sont toujours stockées sans projet de remontage dans les combles de l'édifice, où nous les avons vues sous des bâches plastifiées. On s'étonne que la priorité n'ait pas été de les remonter. Interrogation qu'il serait loisible de prolonger avec le cas du grand lustre du salon. Offert par la société des Amis pour la belle somme de 18 000 €, il est neuf et a été fabriqué par une société de lustrerie travaillant avec les Monuments historiques. Fallait-il remettre un lustre dans une pièce qui a perdu son décor à l'exception de la corniche de Pineau ? Et si oui, pourquoi pas un lustre ancien ? Il est certes difficile de trouver un objet à la bonne dimension, mais ce n'est pas impossible, comme le montrent les deux consoles rocaille offertes par la même société des Amis pour la galerie, deux œuvres anciennes de qualité.

Le château d'Asnières et son retour à la lumière illustrent donc bien les ambiguïtés du patrimoine restauré. Entre l'impératif de sauvegarde, la volonté de retrouver les décors anciens, la nécessité de comprendre la logique des lieux, les arbitrages entre les différents passés (ici, la conservation de sculptures du XIX^e siècle dans l'escalier, ou de peintures murales du XX^e dans le grand salon, de qualité moyenne, viennent défaire le *revival* Louis XV), il est difficile de tout harmoniser. Et faute de programme clair, les travaux finissent par être d'une coûteuse gratuité. Ne serait-ce pas là, au fond, que réside le plus bel hommage à la légèreté du siècle de Louis XV ?

1 Association des amis du château et du vieil Asnières, fondée en 1978 et alors présidée par Antoine Cassan. Nous remercions l'actuel président, M. Lerouxel, de son aimable accueil. Voir le site www.asnieres-patrimoine.fr